



## REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

### à l'interpellation Mathieu Blanc et consorts – Succession du directeur général du CHUV quelle procédure, quel cahier des charges ? -

#### *Rappel de l'interpellation*

*Dans 15 mois, le présent directeur général du CHUV prendra sa retraite. Au vu de l'importance du poste, il est important de pouvoir, en amont, connaître la procédure de recrutement et le cahier des charges qui sont envisagés pour la personne qui prendra sa succession.*

*Tant la commission de gestion que des députés (ex. Marc-Olivier Buffat 16\_INT\_558) ont soulevé la question des recrutements pour des postes aux enjeux majeurs. Il est donc logique que le Grand Conseil soit renseigné sur cet objet.*

*Si les questions de transparence sont à l'ordre du jour dans tous les domaines, celle de la direction d'une grande institution l'est particulièrement. C'est pourquoi les questions suivantes sont posées au Conseil d'Etat :*

- 1. Un appel d'offres ouvert est-il prévu pour le poste de directeur général du CHUV ?*
- 2. Quelles sont les éléments essentiels du cahier des charges afférent à ce poste ?*
- 3. Quel est le calendrier envisagé pour ce recrutement ?*

*Merci au Conseil d'Etat pour ses réponses.*

## ***Réponse du Conseil d'Etat***

En préambule, comme indiqué dans l'interpellation de M. le Député Blanc, le Professeur Pierre-François Leyvraz, Directeur général du CHUV depuis 2008, prendra sa retraite au 31 décembre 2019. Le Professeur Leyvraz occupant également la fonction de Directeur médical du CHUV, les deux postes sont dès lors à repourvoir, raison pour laquelle ils sont simultanément mis au concours.

### **1) Un appel d'offres ouvert est-il prévu pour le poste de directeur général du CHUV ?**

Les postes de Directeur-trice général-e et Directeur-trice médical-e du CHUV ont été mis au concours aussi bien en interne qu'en externe, comme le prévoit le processus habituel de recrutement des cadres de l'Etat de Vaud.

Les deux annonces d'offre d'emploi ont été postées le 13 novembre 2018, sur le site internet de l'Administration cantonale vaudoise (ACV).

Des annonces sont également parues dans les suppléments emplois des médias romands (Le Temps, 24 heures - La Tribune de Genève) et alémaniques (NZZ).

### **2) Quels sont les éléments essentiels du cahier des charges afférent à ce poste ?**

Tout d'abord, il y a lieu de signaler que les annonces publiées contiennent la description des cahiers des charges ainsi que les profils recherchés.

Concernant le profil souhaité à la tête de la Direction générale du CHUV, le Conseil d'Etat recherche un-e candidat-e répondant à l'un des deux profils suivants :

- un-e professeur-e d'université dans une discipline de la médecine ou de la biologie avec des compétences avérées de management clinique ;
- ou :
- une personnalité de niveau universitaire avec une expérience confirmée en gestion d'une organisation de la taille du CHUV.

Dans le cahier des charges, les missions principales du poste sont évoquées, à savoir :

- diriger l'établissement hospitalo-universitaire CHUV ;
- assurer et développer les missions du CHUV et ses prestations, qu'elles soient de nature hospitalière, ambulatoire, ou relevant de l'administration et de la logistique, en garantissant pour chacune un haut degré de qualité et d'excellence;
- conduire le développement stratégique du CHUV, son organisation, sa gestion et son fonctionnement en relation avec les instances politiques de tutelle ;
- promouvoir la qualité des soins somatiques, psychiatriques et de santé communautaire dans un esprit pluridisciplinaire et interprofessionnel, en collaboration avec les partenaires cantonaux, inter-cantonaux et nationaux des milieux de la santé ;
- garantir et développer les missions d'enseignement et de recherche dans les domaines de la biologie et de la médecine, en partenariat avec l'Université de Lausanne et sa Faculté de biologie et de médecine, ainsi que favoriser la collaboration avec l'EPFL ;
- générer et développer des pôles d'expertise et d'innovation au sein du CHUV, en cohérence avec sa stratégie et les évolutions de la médecine et des politiques de santé;
- être un interlocuteur des écoles (HES et ESS) des domaines de la santé et du social afin de participer à leurs objectifs de formation.

### 3) Quel est le calendrier envisagé pour ce recrutement ?

Le délai de postulation est arrivé à échéance le 15 décembre 2018. Ensuite de la décision du Conseil d'Etat du 31 octobre 2018, les candidatures seront ainsi évaluées par le comité de sélection, composé de la délégation aux affaires hospitalo-universitaires, soit la Cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture, le Chef du Département des finances et des relations extérieures, le Chef du département de la santé et de l'action sociale et le Chancelier, qui procéderont aux auditions des candidats retenus.

Le choix du ou de la futur-e Directeur-trice général-e du CHUV interviendra en priorité durant le premier trimestre 2019, avec une entrée en fonction, si possible, courant 2019, pour profiter de la présence du Professeur Leyvraz, afin de permettre une transmission la plus harmonieuse possible.

Secondairement, dans la même procédure, la sélection du ou de la Directeur-trice médical-e sera effectuée. En fonction du profil de la personne désignée à la tête de la Direction générale, celle-ci sera partie prenante de la sélection.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 23 janvier 2019.

La présidente :

*N. Gorrite*

Le chancelier :

*V. Grandjean*